

BULLETIN MUNICIPAL

COUSSEGREY

JUIN 2026



Votre Mairie

1 place de la Mairie
10210 Coussegrey
☎ : 03.25.70.02.75
@ : mairie.coussegrey@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 15h00 à 18h00

Le Conseil Municipal

- Gérard KRIER
- Sandrine PAVENT
- Bruno GILLET
- Roger Prieur
- Anne-Marie CHOISELLE
- Stéphanie CHARLES
- Stéphane PALONES
- Gwenaëlle CARRE
- Romain STEINGER

Notre commune fait partie de la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armançe. Pour connaître toutes les informations du territoire (services, associations, permanences, agenda culturel...) consultez le site internet : www.cc-chaourçois-val-armance.fr ou la page **Facebook**.

Le Bureau

- Thierry LORNE - Président
- Florent HURPEAU - 1er Vice-président
- Chantal MARQUAIS - 2^e Vice-président
- Eric PETIT - (3^e Vice-président)
- Mathieu BANCERON - (4^e Vice-président)
- Bruno VIAL - 5^e Vice-Président
- Francis DRUMINY - 6^e Vice-Président
- Martine MARTINOT (membre)
- Cyril THOUREY (membre)
- **Gérard KRIER (membre)**
- David ROLLIN (membre)
- Pierre POILVE (membre)
- Jérôme PERRIN (membre)
- Fabrice GILTON (membre)
- Davy BAVOIL (membre)



Le Mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Trois mois après le début de notre mandat, il nous paraît essentiel de partager avec vous un premier bilan de notre action municipale.

Ces premières semaines ont été consacrées à la prise en main des dossiers en cours ainsi qu'au lancement des premières mesures concrètes. Notre engagement reste inchangé : agir avec transparence, proximité et efficacité, au service de tous les habitants.

Travaux et réalisations engagés

- ✓ Réparation de la voirie et rebouchage des nids-de-poule ;
- ✓ Fleurissement des rues, de l'église, de la place et de la mairie ;
- ✓ Modernisation de l'éclairage public avec le passage en LED, permettant un éclairage toute la nuit pour davantage de sécurité, sans augmentation du coût de consommation (avec une aide du SDEA à hauteur de 50 %) ;
- ✓ Achat et installation d'une table de ping-pong sur la place ;
- ✓ Installation d'une climatisation réversible dans la salle de réunion (subvention départementale de 50 %) ;
- ✓ Renouvellement de la tondeuse autoportée (subvention départementale de 50 %) ;
- ✓ Remplacement des trois fenêtres de l'étage supérieur de la mairie (subvention départementale de 50 %).

Priorités à venir

- La réfection de la toiture de l'église, actuellement en attente du rapport de l'architecte. Ce dossier constituera l'un des principaux défis de notre mandat ;
- Une étude de faisabilité concernant l'aménagement des bâtiments de l'ancienne école, avec pour objectif la création de trois studios.

Objectifs futurs

Étudier la mise en place d'une mutuelle santé communale, en partenariat avec d'autres communes.

Dans la continuité des précédents conseils municipaux, nous poursuivrons nos efforts autour de priorités essentielles :

la maîtrise des finances publiques, l'amélioration du cadre de vie, la sécurité et la proximité, ainsi que le soutien à nos entreprises et artisans locaux.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre écoute pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Pour la prochaine édition du bulletin municipal, nous souhaitons mettre à l'honneur notre village à travers sa couverture.

Les habitants sont invités à nous faire parvenir leurs plus belles photos du village. Vos clichés pourront être sélectionnés pour illustrer la prochaine couverture.

Merci à tous pour votre participation.

STATIONNEMENT GÊNANT

Des difficultés liées au stationnement sont régulièrement constatées dans la commune (trottoirs, accès) pouvant gêner la circulation des piétons, des services de secours ainsi que le ramassage des ordures ménagères.

Nous invitons chacun à veiller au respect des règles de stationnement, notamment les jours de collecte des déchets, afin de faciliter le quotidien de tous et de ne pas gêner le passage des équipes de ramassage.

Respect du voisinage – Travaux bruyants

Pour préserver la tranquillité de tous, nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, l'utilisation d'appareils bruyants pour les travaux de jardinage ou de bricolage en extérieur n'est pas autorisée le dimanche et les jours fériés.

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre civisme afin de garantir à chacun des moments de repos et de sérénité.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Le Maire et son Conseil Municipal tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes présentes lors de la cérémonie commémorative du 8 mai.

À cette occasion, Monsieur le Maire a également profité de ce rassemblement pour présenter les membres de son conseil, permettant ainsi à chacun de mieux connaître l'équipe engagée au service de la commune.



Retour sur la Chasse aux œufs

Le lundi 6 avril, petits et grands se sont retrouvés avec enthousiasme pour la traditionnelle chasse aux œufs. Dans une ambiance joyeuse et conviviale, les enfants sont partis à la recherche des précieux trésors en chocolat, cachés avec soin pour leur plus grand plaisir.

Rires, sourires et gourmandises étaient au rendez-vous, faisant de ce moment un beau souvenir partagé. Cette belle animation a été organisée par Amin'Coussegrey, que nous remercions chaleureusement pour son engagement.

Un grand merci également à toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette journée, qui a une nouvelle fois ravi les participants.



LES NOUVELLES DES DAGONIOTS RANDONNEURS

Notre année de randonnées se terminera début juillet avec un pique-nique qui réunira les 3 sections rando douce, rando-santé et marche nordique. La nouvelle saison reprendra début septembre. L'assemblée générale a eu lieu le 20 mars en présence du président du comité de l'aube de la FF randonnée. Elle a mis en évidence l'esprit de convivialité et le travail des bénévoles. A ce jour on dénombre 88 licenciés et 30 membres bienfaiteurs. Les randonnées sont encadrées par 9 animateurs formés par la FF randonnée. Six baliseurs du club entretiennent plus de 80 km de sentiers.

Récemment, une initiation au bungy bump (bâtons dynamiques) et du longe-côte au lac du Der ont été proposés aux licenciés.

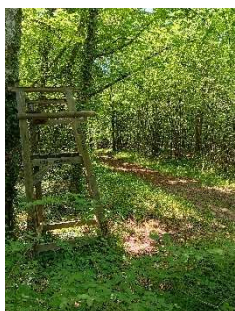


L'association organise pour ses licenciés, habitants de Coussegrey et leurs familles une randonnée nocturne le 7 août suivie d'une soupe à l'oignon. Et en prévision, pour le dimanche 6 décembre sa 52^{ème} année de brevet pedestre.

Si notre activité vous intéresse, vous êtes les bienvenus, en juin, nous marchons le matin, les départs se font à 9h les lundi (rando douce), mercredi (marche nordique) et vendredi (rando santé).

Pour tout autre renseignement, vous pouvez me joindre soit dagoniote.lysiane@orange.fr soit 0744533763.

L'ASSOCIATION DE CHASSE DE COUSSEGREY



Elle compte 28 membres dont 18 actionnaires et 10 sociétaires. Présidée par Xavier RODIN, Elle réunit ses chasseurs les samedis et dimanches durant la période d'ouverture de la chasse. Très investis, ses membres participent également à l'entretien des chemins, installent des clôtures sur les parcelles de culture à risques pour préserver des dégâts de sanglier et œuvrent à l'aménagement sécurisé de leur territoire de chasse grâce à l'installation de miradors et à la matérialisation des postes. Chaque printemps, ils

organisent leur repas de chasse convivial autour d'un sanglier prélevé par leurs soins, un moment de partage apprécié de tous. Leur cabane, construite en 2020, est par ailleurs mise à disposition des randonneurs souhaitant faire une halte, est un lieu de rendez-vous, aménagé pour leur activité et propice aux échanges. La société a également décidé depuis plusieurs années de suspendre son activité le jour de la randonnée début décembre.



Le président



HARMONIE L'ESPERANCE DE COUSSEGREY

Notre société de musique a été créée en 1884. Les fondateurs ont su transmettre, parmi des générations, l'amour de la musique et le sens de la vie associative.

Au cours des années, l'Espérance a rencontré des hauts et des bas mais, grâce à la ténacité de ses chefs et à l'esprit associatif des musiciens, elle continue à œuvrer et fait partie, aujourd'hui, des plus anciennes sociétés locales.

Grâce à un effectif important durant de longues années, notre harmonie s'est distinguée dans de nombreux concours et fut récompensée par un nombre important de médailles et autres distinctions.

L'Espérance a fêté ses 140 ans en juin 2024 en offrant un concert de qualité et très apprécié du public en l'église de Coussegrey.

Malheureusement, au fil des années, certains musiciens ont été dans l'obligation de quitter les rangs et notre effectif se trouve maintenant réduit.

Si vous êtes musicien et en recherche d'une petite harmonie, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous y trouverez, outre le plaisir de pratiquer votre instrument, une amitié entre tous et un accueil chaleureux.

Nos répétitions se déroulent chaque vendredi à 20h30 dans notre salle à Coussegrey.



Pour cette année 2026, nos projets musicaux sont les suivants :

- Concert le dimanche 14 juin à 15 h en l'église de CHAOURCE
- Concert le vendredi 19 juin à 20 h pour la fête de la musique à PRUSY
- Cérémonie de commémoration le dimanche 21 juin à St-MARDS en OTHE
- Cérémonie de commémoration le mardi 14 juillet au matin à ERVY LE CHATEL
- Retraite aux flambeaux le soir du 14 juillet à COUSSEGREY
- Animation musicale le samedi 25 juillet au Château de TURGY
- Concert de Sainte-Cécile le dimanche 29 novembre à COUSSEGREY



La Présidente – Marie Rose TROGNON



AIR LOISIRS DU CHAOURCOIS

AIR LOISIRS DU CHAOURCOIS est une association régie par la loi de 1901, dédiée à la pratique des activités aéronautiques.

Sa base, située à Coussegrey, dispose d'une piste agréée ainsi que d'un bâtiment de 300 m².

L'association accueille toutes les personnes souhaitant pratiquer différentes disciplines aériennes telles que :

- l'U.L.M.
- le paramoteur
- l'aile volante
- l'aéromodélisme
- le cerf-volant
- et bien d'autres activités liées aux loisirs aériens.



Vous êtes les bienvenus, que vous soyez débutant ou passionné confirmé.

Renseignements et contacts

- **Joël BARAT** – Président : 06 18 06 03 61
- **Claude BALINI** – Trésorier : 06 12 78 71 92
- **Daniel BUHAJUC** – Secrétaire : 06 86 75 65 18

ANIM'COUSSEGREY

Malgré le départ de plusieurs membres au cours de l'année, notre association a su rester unie et poursuivre ses activités avec engagement et détermination.

Grâce à l'investissement des membres toujours présents, nous continuons à faire vivre nos actions et à développer nos projets au sein de la commune. Afin d'assurer la pérennité de nos activités, nous avons également investi dans du matériel indispensable au bon fonctionnement de l'association.

Même avec un effectif réduit, notre motivation demeure intacte : proposer des activités, préserver une dynamique associative locale et continuer à avancer ensemble dans un esprit convivial, solidaire et constructif.

Le président



Le Point lecture... ses activités

AU 10 GRANDE RUE

Ouverture au public :

Le jeudi de 15h00 à 18h00..

A votre disposition :

Romans, policiers, documentaires, BD

et de nombreux livres enfants ..

le stock de livres est alimenté

1) par La Médiathèque Départementale et est renouvelé 2 fois par an

2) par la Mairie , avec l'achat annuel de livres qui alimente le fond personnel du POINT LECTURE

Possibilité livres numériques, audio ...sur demande à la Médiathèque



AUTRES ACTIVITES

Scrabble....,

le jeudi pendant les heures d'ouverture

Généalogie le mardi après- midi ...

d'octobre à février

La Brigade Territoriale Mobile Armance — au plus près de vous !

Née en 2024 dans le cadre du Plan gouvernementale de création de 200 nouvelles brigades, la Brigade Territoriale Mobile (BTM) Armance est une unité jeune et dynamique, composée de 6 militaires déployés au cœur du territoire des communautés de communes du Chaourçois Val d'Armance et du Pays d'Othe.

Sa particularité ? Aller vers vous.

Contrairement à une brigade classique, la BTM Armance n'attend pas que vous veniez à elle : elle se déplace, se rend dans vos villages, vos mairies, vos marchés, vos manifestations locales pour aller à la rencontre des habitants, des élus et des associations.

Contact, écoute et prévention sont au cœur de son ADN.

Qu'il s'agisse de conseils en sécurité, de recueil de vos préoccupations, de prise de plainte, ou simplement d'une présence rassurante sur le terrain, la BTM Armance dispose des mêmes possibilités et moyens qu'une brigade classique, tout plus proche de vous. Elle est là pour tisser un lien de confiance durable entre la gendarmerie et la population.

Une brigade nouvelle génération, au service de votre territoire.



Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**



Qu'est-ce que l'Opération Tranquillité Seniors ?

L'Opération Tranquillité Seniors est un dispositif destiné à lutter contre l'isolement des personnes âgées et à renforcer leur sécurité au quotidien. Elle vise à les protéger contre les cambriolages, les vols, les agressions et toute autre forme de préjudice auxquelles elles peuvent être confrontées.

Concrètement, ce dispositif peut notamment se traduire par :

- des patrouilles renforcées à proximité des domiciles signalés ;
- des visites à domicile effectuées par les gendarmes afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des bénéficiaires ;
- la diffusion de conseils et de recommandations en matière de prévention.

Les personnes âgées de plus de 65 ans qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent compléter un formulaire disponible en mairie ou à France Services.

Cette démarche est entièrement gratuite et les informations recueillies sont traitées de manière strictement confidentielle.



Joignable au 06 47 12 96 43 ou par mail : btm.armance@gendarmerie.interieur.gouv.fr

LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Avec le retour des beaux jours, notre commune se pare de belles couleurs grâce à l'implication de plusieurs habitants bénévoles.

Un grand merci à Anne-Marie CHOISELLE et Stéphanie CHARLES qui donnent de leur temps pour planter, arroser et entretenir les espaces publics.



Nous remercions également tout particulièrement Bruno GILLET pour la réalisation d'une tonne à eau, un équipement précieux pour faciliter l'arrosage.

14 JUILLET 2026

Le comité Anim'Coussegrey et la commune vous invitent aux festivités du 14 juillet !

Dès 11h00 sur la place : petite restauration, buvette et structure gonflable.

À partir de 19h00 : apéritif offert par la commune, suivi du repas sur réservation.

Prix de revient du plateau repas : 16,50 €.

Participation demandée aux habitants de la commune : 5 €, la municipalité prenant le reste à sa charge.

Pour les personnes extérieures à la commune : 16,50 €.



À partir de 21h00 : retraite aux flambeaux accompagnée de L'Espérance de Coussegrey, suivie du feu d'artifice.

Nous vous attendons nombreux pour partager cette belle soirée festive !

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ce moment convivial et célébrer la Fête nationale dans la bonne humeur !

Le traditionnel repas des anciens

La Municipalité est heureuse de convier nos aînés au traditionnel repas des anciens, un rendez-vous placé sous le signe de la convivialité, du partage et du plaisir de se retrouver.

Date : Dimanche 22 novembre 2026

Un courrier d'invitation sera prochainement distribué aux personnes concernées, précisant les modalités d'inscription ainsi que l'ensemble des informations utiles à cette belle rencontre.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir nombreux pour ce moment chaleureux au cœur de la vie de notre commune.



Le 11 NOVEMBRE - APPEL AUX JEUNES

À l'occasion de la cérémonie commémorative du **11 NOVEMBRE**, Le Maire et son Conseil Municipal invitent les **enfants et adolescents** à s'engager dans un moment de mémoire et de transmission.

Nous recherchons des enfants ou adolescents volontaires pour participer à la cérémonie en lisant les noms inscrits sur le monument aux morts.

C'est une belle occasion de :

- rendre hommage à celles et ceux qui ont marqué notre histoire
- s'impliquer dans la vie citoyenne
- vivre un moment fort et solennel



Inscription en Mairie

Les mineurs (moins de 18 ans) devront être accompagnés d'un adulte responsable et munis d'une autorisation parentale.

LA RESSOURCIERE, VOUS ACCEUILLE :

CHAQUE DERNIER MERCREDI DU MOIS*

**sauf en juillet et en décembre*



Utilisation libre du jardin :

De 09h30 à 12h30

Citoyens ou structures locales : Vous souhaitez venir avec un groupe ? Profiter de la Ressourcière et de son espace pour organiser un temps d'animation. Le jardin vous ouvre ses portes.



Espace ressources

de 09h30 à 18h00

Livres, grainothèque, outils pédagogiques, etc



Chantier Ressourcière

De 14h à 17h

Des temps pour pratiquer le jardin et échanger des ressources et des pratiques
Convivialité au rendez-vous

Une thématique différente chaque mois

Permanence broyeur

De 14h à 18h00

Vous avez des branchages ? venez les déposer, les broyer pour pailler : vos branchages sont une ressource!



Où ?
Pavillon 1 - Lycée forestier de Crogny
10210 LES LOGES MARGUERON
e-graine.org
contact@e-graine-ge.org - 03.25.40.10.59

Nous soutenir :





Registre des personnes vulnérables : pensez à vous inscrire

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde et afin de mieux accompagner les habitants les plus fragiles en cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire, coupure d'électricité prolongée, etc.), la commune invite les personnes vulnérables à s'inscrire sur le registre communal.

Ce registre, confidentiel et gratuit, permet aux services municipaux de contacter rapidement les personnes inscrites afin de s'assurer de leur bien-être et de leur apporter une aide adaptée si nécessaire.

Qui peut s'inscrire ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- les personnes en situation de handicap ;
- les personnes isolées ou fragilisées.

L'inscription peut être effectuée :

- par la personne concernée ;
- par un proche ;
- par un voisin ou un professionnel, avec l'accord de la personne.

Comment s'inscrire ?

Un document d'inscription sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres de la commune. Il devra être complété puis retourné en mairie.

Les informations recueillies restent strictement confidentielles et sont utilisées uniquement dans le cadre des dispositifs d'alerte et d'assistance.

N'hésitez pas à vous faire connaître ou à signaler une personne susceptible d'avoir besoin d'un accompagnement particulier.



L'Association des Centres de Prévention Agirc-Arrco accompagne les personnes de plus de 50 ans, qu'elles soient en activité ou à la retraite, ainsi que leurs conjoints et aidants familiaux. Elle propose une évaluation personnalisée permettant d'identifier les risques liés au vieillissement et de favoriser le maintien d'une bonne santé.

À l'issue de ce bilan, chaque participant reçoit des informations sur ses points forts, les éventuels facteurs de risque repérés et les actions de prévention adaptées à sa situation. Les bilans de prévention sont réalisés à l'Espace Régley, dans les locaux de la CCI de l'Aube.

Les modalités d'inscription sont disponibles auprès de la mairie, où un dépliant peut être retiré.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations et orientation



Accompagnement
dans vos démarches administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



2 lieux pour vous accueillir :

FRANCE SERVICES CHAOURCE

19 rue des Roises, 10210 CHAOURCE

☎ 03 25 40 16 91

✉ fs.chaource@cccva10.fr

Ouverture : du lundi au vendredi 9h15 - 12h15 / 13h30 - 15h30

FRANCE SERVICES ERVY-LE-CHÂTEL

5 boulevard des Grands Fossés, 10130 ERVY-LE-CHÂTEL

☎ 03 25 80 07 03

✉ fs.ervylechatel@cccva10.fr

Ouverture : du lundi au vendredi 9h15 - 12h15 / 13h30 - 15h30

Plus d'informations dans votre France services ou sur france-services.gouv.fr



N'oubliez pas MAELIS à COUSSEGREY

L'application permet aux citoyens d'obtenir des informations et consulter les actualités d'une ou plusieurs collectivités.

Besoin d'infos pratiques, d'être alerté d'une actualité ou de signaler un incident ?

Vous avez des démarches à effectuer ?

Maelis est la solution simple, rapide et gratuite !

Rendez-vous sur le site :



ÉTAT CIVIL

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les informations relatives à l'état civil (naissances, mariages, décès) ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux habitants ne seront désormais plus publiées dans le bulletin municipal.

Cette mesure vise à garantir le respect de la vie privée et la protection des données personnelles de chacun.

Nous vous remercions de votre compréhension.



IMPRIMÉ
PAR NOS SOINS

NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

